

quel il paroitra des Lettres patentes du Roi ; registrées au Parlement. Comme dans ce tems là un grand nombre de Curez & autres Ecclesiastiques de la Ville de Paris & des environs , avoient dressé un Acte par lequel ils desaprouvoient l'acceptation de la Constitution faite par le Cardinal de Noailles , & par plusieurs Evêques ; qu'il paroissoit par cet Ecrit que ces Ecclesiastiques bieu loin d'être disposez à suivre l'exemple de leur pasteur , persistoient au contraire , & renouvelloient leurs Apels , exhortant les autres à signer cet Acte & à les imiter. Le Cardinal de Noailles a fait publier la Lettre circulaire suivante , pour arrêter le cours de ces signatures , qui a été distribuée dans tout le Diocèze. En voici la teneur.

*Lettre du
Cardinal
de Noailles
aux Eccle-
siastiques
de son Dio-
cèse.*

LE zele que vous avez toujours marqué, Monsieur, pour la verité, vòtre sensibilité pour les interêts de l'Eglise, & vòtre attachement pour moi, dans vous m'avez donné tant de preuves, m'engagent à vous faire part de la paix qui vient d'être conclue. Je compte de vous en faire bientôt connoître les conditions. Vous verrez que par un bon corps de doctrine, & par une acceptation relative, l'on a pris toutes les précautions que l'on pouvoit desirer, pour mettre la verité à couvert, aussi bien que la bonne morale, & les libertez de l'Eglise Gallicane, & presque tous les Prelats du Royaume concourent avec joye pour autoriser d'excellentes explications, qui préviennent tous les abus dont vous étiez allarmez. Il n'y a plus qu'à prier Dieu qu'il benisse les bonnes intentions de ceux qui n'ont eû d'autres vûes que d'affirmer